



Action 05/018

CFDT CFTC CGT SOLIDAIRES UNSA

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur Général,

Les organisations syndicales signataires vous réitèrent leur désaccord sur le projet de réforme de l'aéromaritime. C'est pourquoi nous déposons ce jour un préavis de grève reconductible à compter du 29 novembre 2005 pour l'ensemble des personnels de la filière aéromaritime.

Dès aujourd'hui nous demandons l'ouverture de négociations sur cette restructuration et notamment sur les points suivants :

- La révision de la cartographie que vous nous avez présentée le 6 octobre 2006.
- L'implantation systématique d'un troisième équipage sur toutes les VGC et l'abondement des effectifs des VSR.
- La communication du plan de renouvellement des moyens tel qu'annoncé lors du dernier groupe de travail.
- La reprise de la formation initiale marins et des mutations sur toutes les résidences.
- L'abandon de vos projets de décompte du temps de service au 16/24°.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, nos respectueuses salutations.

Paris, le 16 novembre 2005